

Le couple Mpozagara lundi devant la justice française pour "esclavage"

France Inter, 08-12-2018 "Ils m'ont volé ma vie, ils me criaient dessus, je devais m'agenouiller pour les saluer" MATHODE Sindayigaya, jeune mère de famille, raconte qu'il a été réduit en esclavage pendant dix ans, en France. Il accuse un ancien ministre et diplomate burundais, et sa femme, de l'avoir fait ainsi prisonnier, dans une maison de la banlieue parisienne, entre 2008 et 2018.

"Ils m'ont gâché ma vie. Ils m'ont fait leur esclave". L'homme qui raconte ainsi sa vie brisée, s'appelle MATHODE Sindayigaya. Il a 38 ans. Un regard doux et triste à la fois, un air apeuré. Cela fait à peine quatre mois que MATHODE Sindayigaya a retrouvé la liberté. C'est la police française qui l'a libéré, du pavillon de banlieue parisienne, où ce jeune Burundais a été enfermé, pendant dix ans. Cadenassé dans la maison d'un couple de hauts dignitaires Burundais, lui, ex-ministre et diplomate à l'UNESCO, elle, princesse en son pays, dit-on. Un jour de 2008, ce couple puissant a convaincu MATHODE Sindayigaya, modeste cultivateur, de les accompagner à Paris, pour s'occuper d'un de leurs fils, handicapé. MATHODE, comme tout le monde l'appelle affectueusement, avait déjà travaillé quelquefois pour eux, dans les vertes collines autour de Bujumbura. Et il a accepté ce voyage, pour une durée de trois mois. Ces trois mois en France devaient lui rapporter 300 000 francs burundais, c'est-à-dire 140 euros. 140 euros qui aideraient grandement sa famille, pensait-il. Car MATHODE avait un peu de mal à vivre de ses bananiers, ses haricots et ses plants de café. Il a pensé à tout ce qu'il pourrait acheter à sa jeune épouse, et leurs deux enfants chéris. Le cœur serré, et pressé de les revoir, MATHODE les a embrassés, au printemps 2008. Il leur a dit "à dans trois mois". À Sauf qu'en atterrissant en France, il a été transformé en esclave. Son passeport a été confisqué par ceux qui sont devenus à des moments terrifiants à ses yeux. A peine arrivé à Roissy Charles-de-Gaulle, le couple qui l'avait invité à prendre l'avion pour la première fois de sa vie, lui a confisqué son passeport. Leur piège, s'est brutalement refermé sur MATHODE. Qui raconte pudiquement comment ces gens lui ont "volé" sa vie. MATHODE parle d'une petite voix sans haine, assis tout près de son avocat, maître Martin Pradel, qui le reconforte. "Ils m'ont fait leur esclave", répète MATHODE Sindayigaya, bouleversé à jamais, et bouleversant. "Ils m'ont fait travailler sans terminer, sept jours sur sept, de six heures du matin à une heure du matin, sans me donner de salaire. Ils m'ont fait travailler sans manger. Je faisais la cuisine, mais ils ne me donnaient pas à manger." "Je n'avais pas le droit de me coucher, même si je me sentais très fatigué. Ils me disaient : tu n'as pas le droit d'aller dormir si tu n'as pas fini le travail. Ils me criaient dessus. Ils m'obligeaient à m'agenouiller pour les saluer. Ils me disaient : si tu travailles pas, on va appeler la police." "J'ai beaucoup pleuré", confie MATHODE Sindayigaya. Des larmes de désespoir, dans ce pavillon des Hauts-de-Seine, dont il n'avait pas le droit de sortir seul. "J'étais prisonnier". À Ville d'Avray, il est ainsi resté une décennie, à effectuer des travaux forcés. À faire le ménage, la cuisine, le garde-malade, de l'aube à la nuit sans jamais être payé ou presque. Dix ans sans pouvoir manger à sa faim, jusqu'à ne peser que quarante kilos. Dix ans à dormir dans la cave, sur un matelas posé à même le béton, au-dessus de la chaudière à mazout, à côté de la machine à laver. "J'avais froid. Je n'avais même pas de couvre-lit. Il y avait l'humidité sur le mur". Au Burundi, la femme de MATHODE et ses enfants l'attendaient, désespérément. Et lui, désespéré, ne pouvait même pas les appeler au téléphone. Car tous ses coups de fil étaient surveillés, dit-il. Un jour de 2018, une voisine, puis un ouvrier de passage, ont fini par croiser MATHODE. Et en voyant son corps décharné, sans pouvoir parler, ils se sont inquiétés et ont alerté la police. Et c'est ainsi que MATHODE Sindayigaya a fini par être libéré, le 12 juillet dernier. En septembre, sa femme et ses enfants sont venus le rejoindre en France. MATHODE n'a aujourd'hui plus qu'un rêve, voir ses enfants grandir. Et il espère que lundi, la justice française condamnera le couple de septuagénaires qui l'a réduit en esclavage. C'est la deuxième fois que ce couple est poursuivi pour traite des êtres humains. Mais la dernière fois, il avait été relaxé en raison d'une loi insuffisante, qui ne condamnait les esclavagistes qu'en cas de "chosification" de l'esclave. Depuis, la Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la France à revoir sa loi. Loi à été revue en 2013. Ce couple, qui nie les faits, risque désormais une peine de dix ans de prison, et de plus d'un million et demi d'euros d'amende.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});